

UNE ASSOCIATION

QUI BOUGE !



CHARTRE ÉTHIQUE



papillons
blancs
A.P.E.I. du DOUAISIS



Pôle enfance - 7, rue de l'égalité - 59580 EMERCHICOURT
Tél. 03.52.03.40.40 - Fax 03.52.03.40.49 - secretariat.pole-enfance@apeidouai.asso.fr





CHARTRE ETHIQUE

N° 04-USA-S-01
Version01

Diffusé en Mai 2012

Introduction

Le Pôle Enfance a décidé de formaliser une charte éthique à partir des valeurs associatives.

Ces principes se veulent garantir une veille permanente du respect de l'enfant, de sa famille et des professionnels.

Ils constituent, pour l'ensemble des professionnels du Pôle, un socle commun et le gage de la qualité de l'accompagnement dans toutes ses dimensions, et notamment celles de la prévention et de la lutte contre la maltraitance.

Chaque principe sera ensuite décliné logiquement à travers le projet d'établissement jusqu'aux différents champs opérationnels à savoir :

- La population accueillie,
- Les pratiques,
- L'organisation,
- Les dispositifs,
- Les outils, ...

Cette charte se veut représenter la ferme tenue du cap qui risque parfois de dériver à l'épreuve des intempéries liées au quotidien voire même de la profonde mutation de notre secteur.

Je tiens à remercier chaque membre du groupe de rédaction qui a fait preuve d'engagement, et de pertinence.

Le 12/04/2012

Michèle KOPITSCH.
Directrice du Pôle Enfance

Membres du groupe de travail : Michèle KOPITSCH (Directrice de Pôle), Annie ROBERT (Directrice d'établissement), Franck LAURE (Chef de service), Stéphanie FRANCHOMME (Assistante sociale), Cynthia BOUTEVILLAIN (Psychologue), Delphine EDART (Psychologue), Florine CORTEYN (Educatrice spécialisée), Sébastien LASCHAMP (Educatrice spécialisé), Aurélie COLLIN (Educatrice spécialisée), Jonathan PETIT (Chargé de mission qualité).

CHARTRE ETHIQUE

Si la **morale** énonce un certain nombre de normes (le bien et le mal) et de valeurs propres à la société ;

La **déontologie** des codes liés à un métier ;

L'**éthique** se fonde sur un questionnement permanent.

« La conflictualité a partie liée avec l'éthique parce qu'elle empêche les évidences de s'installer et d'étouffer le débat... »¹. Elle évite le « supermarché des opinions »² et les « prêt à penser ».

C'est une construction dialectique qui interroge « *qui je suis parmi les autres...* »

L'éthique met en tension l'individuel et le collectif, elle est personnelle, relationnelle et sociétale : soi, l'autre et les autres...

En travail social, il ne s'agit pas d'une réponse unique et universelle mais d'une question mise au travail, au travers de dispositifs d'échanges démocratiques identifiés.

Elle se construit par un collectif pluridisciplinaire en référence à des concepts rigoureux et clairement définis.

L'éthique est une « *sagesse en l'acte* »³. Elle n'est pas un discours mais la démarche d'une recherche relative à une pratique sans cesse élaborée, réinventée et renouvelée.

ANESM : L'éthique permet de restaurer l'espace, du questionnement de la pensée, elle donne du sens aux pratiques.

Notre secteur s'inscrit désormais dans la complexité de l'articulation des dimensions financières, politiques, juridiques, individuelles, cliniques, institutionnelles et des savoirs...

Le risque est celui de la rationalisation et de la normalisation d'une pensée et d'une pratique venant mettre à mal la dimension complexe de l'humain... qui ne cesse de se construire jusqu'à son dernier souffle.

« Le glas sonne pour une théorie fermée, fragmentaire et simplifiante de l'homme. L'ère de la théorie ouverte, multidimensionnelle et complexe commence »⁴.

La mission du Pôle Enfance se définit de la façon suivante :

⇒ Soutenir l'élaboration de la singularité de chaque enfant, au-delà de la question de son handicap pour qu'il puisse ainsi prendre place dans le tissu social, quel qu'en soit la nature.

Pour mener à bien ce travail, chaque professionnel s'appuie sur 3 axes fondamentaux dont aucun ne peut être exclusif de l'autre :

☞ Le champ EDUCATIF	Savoir vivre, savoir faire
☞ Le champ PEDAGOGIQUE	Savoir et connaissance
☞ Le champ THERAPEUTIQUE	Savoir être

La position associative est une approche plurielle et multiple.

¹ Roland JANVIER - « Ethique de Direction en institution sociale et médico-sociale »

² Roland JANVIER - « Ethique de Direction en institution sociale et médico-sociale »

³ Roland JANVIER - « Ethique de Direction en institution sociale et médico-sociale »

⁴ Edgar MORIN - « Le Paradigme perdu: la nature humaine »

La Charte Éthique engage chaque professionnel **AUPRÈS DE L'ENFANT** à :

- Se mettre à disposition de la **rencontre** pour que le lien soit un point d'appui à la construction de chaque enfant et à l'émergence de **ses désirs singuliers**,
- Proposer des **images identifiantes** matures et fiables,
- Prendre en considération ses **désirs et attentes** dans toutes les décisions le concernant.
- Ecouter ses « dire » et manifestations à partir de son récit et de son **histoire de vie**,
- Proposer des lieux et supports d'**expressions** adaptés,
- Lui permettre de **s'émanciper de la tutelle institutionnelle** afin de garantir son autonomie d'agir et de penser,
- Proposer des activités valorisantes et **espaces d'expérimentations**, et de créativité supports à son épanouissement et à l'élaboration de son savoir,
- Susciter son désir d'inscription dans le **vivre ensemble** et le **lien social**,
- Ouvrir nos pratiques à la réalité de l'exigence du **monde environnant**,
- Mettre en place des dispositifs de **démocratie** et de **citoyenneté**,
- Maintenir un mouvement pour éviter la chronicité du handicap, par entre autres une **circulation active** repérée et repérante.
- Garantir une **altérité** traversée de réel respect en proposant un accompagnement soutenu par la prise en considération de la **subjectivité** de son espace psychique,
- Aménager un environnement emprunt de sécurité et de dignité favorisant la préservation de **l'intimité** et de **l'estime de soi**,
- Elaborer un **lieu institutionnel organisé**, telle une société, où l'enfant repère les limites, la destination et le sens des espaces en lien avec la construction d'une pensée,
- Concevoir et mettre en œuvre la **veille permanente** d'une approche soucieuse de sa **protection** et de son **intégrité physique et psychique**,
- Susciter à chaque fois que cela est possible, son intégration dans les **dispositifs de droits communs** au sens large,
- Inviter l'adolescent à mettre en perspective son **devenir adulte** dans un milieu adapté à ses aspirations et ses particularités,
- Enfin, le guider vers l'accession à son style, la détermination de ses choix et l'élaboration de sa **personnalité affirmée et créative**,

La Charte Éthique engage chaque professionnel **AUPRÈS DE LA FAMILLE** à :

- **Reconnaître sa filiation et son histoire** à travers l'héritage des générations dans une position de respect de son intimité et de confidentialité,
- Mettre à disposition des **lieux d'écoute** par des professionnels bienveillants, compétents et disponibles,
- **Accueillir sa souffrance** quel qu'en soit l'origine ou la nature,
- **L'accompagner dans le processus d'émancipation** de son enfant tout au long des étapes de son développement,
- Créer une relation et un climat de **confiance**,
- **Co construire**, par un principe d'égalité de parole, le projet de son enfant,
- Amener lisibilité aux orientations de travail par un **échange éclairé** et bienveillant,
- **Transmettre toutes les informations** nécessaires concernant le fonctionnement, l'organisation de l'établissement et la vie associative,
- Garantir l'existence et la connaissance d'**interlocuteurs privilégiés**,
- **Soutenir le lien parental** auprès de son enfant différent,
- Tenir à disposition des **lieux d'expressions** collectifs et institutionnels,
- Créer des **outils de communication et d'information** fluides et réactifs,
- La soutenir chaque fois que la question du **devenir adulte** émerge
- **Travailler ensemble l'orientation** ou la réorientation de l'enfant en toute transparence et lisibilité.

La Charte Éthique engage le Pole Enfance **AUPRES DES PROFESSIONNELS** à :

- Enoncer clairement la mission et sa déclinaison opérationnelle par l'élaboration collective, la formalisation et la mise en œuvre du **projet d'établissement**,
- Garantir une **ossature institutionnelle** sur laquelle chacun peut s'appuyer en ses lieu, place et fonction,
- Mettre en place des **espaces d'élaboration** garantissant le requestionnement nécessaire et permanent de la pertinence du projet et de l'accompagnement,
- Assurer fiabilité et lisibilité aux praticiens de la stratégie de la politique, du management et de l'accompagnement, par l'étayage de **techniciens** rigoureux.
Techniciens à **l'écoute du sens** de la mission, sens qui oblige l'ensemble des professionnels,
- Arrimer l'engagement et l'incertitude liés à l'acte éducatif à des **dispositifs de** régulation telle que l'analyse clinique des pratiques afin de maintenir une véritable altérité de la rencontre avec l'enfant,
- Impulser la **réflexion pluridisciplinaire** pour optimiser l'accompagnement de chaque enfant que nous accueillons, et ceci dans toutes ses dimensions,
- Passer d'une pratique agie à une **pratique pensée** : élaborer une praxis,
- Soutenir le **désir de travail** individuel et collectif par le possible maintien de la réflexion, l'innovation et l'inventivité,
- Débattre des organisations, dispositifs et efficacités des outils dans le souci d'une **appropriation participative** de la dimension institutionnelle,
- Tisser et maintenir un **maillage** ouvert.
- **Communiquer les grandes orientations** associatives et du pôle, prises dans la mutation et les enjeux politiques du secteur médico social,
- Etre à l'écoute des **souhaits d'évolution** du parcours de chaque professionnel en termes de mobilité, reconversion, formation, voire de promotion par des rencontres régulières avec son responsable direct,
- Permettre le développement d'une « **identité pôle et association** » par la participation à des groupes de travail transversaux,
- Soumettre et transmettre le **sens de toute décision**,
- Créer un collectif et une **équipe solidaire** pour ensemble et démocratiquement maintenir un référentiel commun de pensée et de pratiques.

Tout professionnel du Pole Enfance est soumis à l'exigence du respect de cette Charte Éthique.